

PORTIONS D'UNE AUTOBIOGRAPHIE EN DISTANCIATION

Résultat de l'un de ces « instants de faiblesse » (H. de Montherlant, *Le Maître de Santiago*, acte II, scène 1) sans lesquels l'humanité ne serait point, Jacques Henri Pierre Mourgeon naît par forte chaleur le 7 juillet 1938 sur la rive droite de la Dordogne, à Bergerac, cité de vices puisque de tabac et de vin où un illustre Cyrano ne mit jamais son célèbre nez.

Les circonstances de guerre et d'autres lui font connaître de nombreuses résidences, ce qui lui donne le goût de l'errance et plus encore celui de l'indépendance, tout en lui apprenant à observer la haine et la violence ainsi qu'à jouer du piano et à cultiver la terre.

Néanmoins parvenu, cahin, caha, jusqu'à l'âge de onze ans, il se stabilise apparemment en entrant alors en classe de sixième dans un collège privé, montagnard, mixte, international et pluriconfessionnel bien que d'inspiration protestante, où il reste jusqu'à la fin de ses études secondaires. Il s'y fait remarquer par un travail régulièrement qualifié de « bon » ou de « très bon » et par une conduite empreinte d'une « tendance à l'impertinence ». Il réserve beaucoup de ses vacances aux voyages, au kayak et à la lecture des maîtres de la pensée politique.

Pendant l'année universitaire 1956-1957, il est élève en année préparatoire à l'Institut d'études politiques de Paris où il écoute René Rémond avec intérêt, Georges Vedel avec profit et Jean-Jacques Chevallier avec passion. Parallèlement, il est étudiant à la Faculté de Droit où les cours de Georges Burdeau le fascinent tout en le laissant perplexe, « l'idée de droit » ne lui étant pas encore familière.

À l'époque peu fait pour la vie parisienne (... ou s'y adonnant trop : il échoue à tous ses examens), il passe les six années universitaires suivantes à la Faculté de droit de Toulouse. Grâce à l'excel-

lence des enseignements qui lui sont prodigués par des professeurs inquiets de son militantisme politique subversif, il reçoit quelques prix aux concours de la Faculté ainsi qu'aux concours généraux de droit privé (sic) en 1959 et de droit public en 1961.

Après l'obtention de diplômes d'études supérieures de droit public et de science politique, il devient assistant à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris d'octobre 1963 à décembre 1966, ayant entre-temps soutenu sa thèse sous la présidence de son maître Olivier Dupeyroux (février 1966). Là, il travaille surtout avec Jean Rivero, grand artiste de l'écriture et de la pédagogie, mais aussi avec Suzanne Bastid et André de Laubadère ; ce qui n'exclut pas une fréquentation assidue des salles de concert et de théâtre.

Agrégé de droit public (décembre 1966), il est nommé à Toulouse et détaché sur sa demande à l'Université d'Abidjan (Côte d'Ivoire) qu'il quitte en septembre 1969 après avoir bénéfiquement puisé à d'autres civilisations et sociétés que les siennes.

Par ailleurs, à l'initiative de Charles Chaumont, il est nommé directeur d'études et de séminaires à l'Académie de droit international de La Haye pour les sessions de droit international privé et de droit international public des étés 1966 et 1967. C'est un bonheur pour lui que de seconder René-Jean Dupuy, alors secrétaire général de l'Académie, tout en satisfaisant à son penchant pour les faïences de Delft.

À Toulouse, autre ville de faïences bleues, il enseigne d'octobre 1969 à mai 1996. On l'entend peu en études de premier cycle (deux années d'Institutions internationales ; une de Droit administratif général) mais beaucoup en deuxième cycle (vingt-cinq ans de Libertés publiques, dix-huit de Philosophie politique, sept de Problèmes politiques contemporains, trois de Droit international des droits de l'homme). Pendant la même période, il ne cesse d'enseigner en troisième cycle, principalement en séminaires (Philosophie politique, Théorie de l'État, Droit international public). À cela s'ajoutent la direction de dizaines de mémoires et de thèses et l'audition de presque cent quatre-vingt leçons préparatoires au concours d'agrégation.

En outre, avec l'aide de bonnes volontés il organise dans son Université pendant une quinzaine d'années des concerts de musique pas toujours classique.

Parfois il est ailleurs. C'est ainsi qu'il prononce des cours sur les droits de l'homme à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence à une époque (de 1979 à 1981) où ce domaine est très peu enseigné en France ; ou que, plus rarement que beaucoup de ses collègues, il participe à un colloque, ou qu'il exerce à l'occasion dans une université étrangère. Mais il préfère les voyages privés aux déplacements professionnels qui le frustreront du loisir de la flânerie.

Car il est un flâneur en toute circonstance comme un amateur en toute chose ; celui qui ne va jamais au bout de « la profonde difficulté de l'excellence » (Spinoza, *Éthique*) parce qu'il ignore ce qu'est l'excellence et où se situe l'« au bout » sinon à cet embout qu'est la mort. C'est pourquoi, en ce printemps 1998, sur sa terrasse méridionale propice à la contemplation de crépuscules somptueux, ainsi qu'à l'accoutumée il passe le temps à n'en rien attendre sauf ce qu'il peut y mettre encore.